

POINTS DE VUE CROISÉS

PHILOSOPHIE

Le chat errant, animal domestique ou animal politique ?

Eléments pour une déconstruction de la domestication des « espèces compagnes »

Patrick LLORED

Professeur de philosophie au centre scolaire Saint-Louis Saint-Bruno

Doctorant à l'Institut de recherches philosophiques de Lyon (Irpil)

Université Jean Moulin Lyon III

Membre du Groupe d'étude en éthique et politique de l'animalité

Il ouvre la porte de la cage. « Viens », dit-il. Il se penche, ouvre les bras.

L'arrière-train à demi infirme frétille, le chien lui flaire le visage, lui lèche les joues, les lèvres, les oreilles. Il le laisse faire. « Viens ».

Il le porte dans ses bras comme un agneau et retourne dans la salle.

« Je pensais que tu lui donnerais une semaine de grâce, dit Bev Shaw. Tu le largues ?

- Oui, je le largue. »

J.M. Coetzee

Disgrâce

Position du problème

Et si le chat errant nous répondait ? Et si le chat errant, égaré qu'on croit qu'il est entre le chat sauvage et le chat domestique, en savait plus que nous sur ce que la domestication veut dire et nous faire croire ? Et si cet animal, apparemment écartelé entre vie sauvage et vie sociale, représentait et incarnait le vivant à partir duquel peut être repensée à nouveaux frais l'histoire de cette cohabitation tragique entre lui et nous ? Et si son existence constituait la position privilégiée à partir de laquelle peuvent se comprendre en profondeur, et sous de tout nouveaux angles de vue, les concepts de vie, de politique et d'amitié qui relient et devraient réunir vivants humains et non humains ? Et si le moment était enfin venu de donner à la domestication une autre orientation que celle qui a conduit à faire fantasmatiquement du chat à la fois une bête sauvage à domestiquer et un animal social à anthropomorphiser ? Il ne s'agit peut-être rien de moins que de reconsidérer notre rapport à ce vivant non humain en déconstruisant quelques institutions qui sont en réalité des pouvoirs qui s'exercent sur lui. Parmi ceux-ci, l'institution juridique joue un rôle majeur.

Malgré quelques avancées prometteuses dans le domaine juridique de la protection de l'animal, le droit reste encore dominé par une orientation sacrificielle de la loi qui n'est pas pour rien dans l'invention de cette catégorie ambivalente de chat errant comme concentré de toutes les tensions biopolitiques de notre modernité en crise. Le droit, en effet, à travers le Code rural, soumet le chat errant à un traitement des plus explicites que nous devons citer tant il révèle, en ce cas, les difficultés qu'il y a à penser le statut de l'animal domestique, et ici de l'animal de compagnie, lorsque ce dernier s'écarte des normes instituées par ce même droit :

« Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui » (*Code rural Article L-211-22*).

Autrement dit, nous avons dans cet extrait du code rural un concentré de toutes les normes biopolitiques qui gouvernent la vie de cet animal domestique et de compagnie dont le statut est des plus singuliers puisqu'il repose sur une précarité radicale qui traduit bien l'ambivalence profonde de notre société à l'égard de ce vivant. Le paradoxe le plus tragique étant que, si le chat a vu son image se transformer au XIX^{ème} siècle grâce principalement à la place nouvelle qu'il a acquise dans la culture littéraire et qui a fait de lui un animal mystérieux et fascinant pour bon nombre d'écrivains et de poètes parmi les plus novateurs de cette époque, il n'en reste pas moins que dans les faits, le chat qui quitte la sphère de la vie privée et intime, qui est celle en réalité de la littérature, s'avère être un animal déclassé car ayant perdu son statut noble d'animal de compagnie. Il ne vient ainsi plus cautionner l'existence du domaine domestique en tant qu'espace légitime d'appropriation des animaux de compagnie. Ce statut des plus précaires souligne les contradictions de la domestication elle-même car celle-ci ne reconnaît cet animal que lorsqu'il contribue à une action bénéfique et valorisante pour la société. Exclu de la sphère privée proprement humaine, il devient un paria qui est vu comme ne pouvant plus rendre service à la communauté des hommes. Le chat errant révèle ce que sa domestication tient pour cachée, à savoir la violence tragique de notre rapport à cet animal. S'il est incontestable qu'il n'est officiellement pas classé dans la catégorie des animaux nuisibles, son existence même en présente toutes les caractéristiques fondamentales tant dans les pratiques que dans les représentations qui le prennent pour cible de leur intervention.

Autrement dit, le droit qui encadre son existence, tend en ce cas à exprimer tous les préjugés anthropomorphiques qu'une société peut avoir à l'égard du chat errant et fait de son existence précisément le lieu de projections humaines comme, par exemple l'irresponsabilité qui le définirait. C'est pourquoi ce même droit relie ainsi très étroitement son mode de vie basé sur la liberté de mouvement à sa dangerosité en en faisant un animal qui a, dans une certaine mesure, perdu sa dimension domestique et qui se retrouve de la sorte dans un état proche de ce qu'on pourrait appeler un état de nature ou sauvage, lieu de toutes les fables humaines quant à l'animalité.

Nommer performativement cet animal « chat errant » revient de fait à lui faire perdre, par la magie sociale du langage juridique, son statut d'animal domestique et sociable pour le faire entrer de force dans la catégorie d'animal sauvage et dangereux, laquelle légitime toute action répressive. *Nous pourrions citer et analyser des centaines d'exemples qui montrent qu'en France de nombreuses villes pratiquent de véritables chasses aux chats errants dans le but de les exterminer et de procéder à ce qu'on nommera de petits génocides de populations entières de félins sains de corps et d'esprit. Cette « purification » nous rappelle les pires moments de l'histoire récente de l'Europe qui n'en finit pas de reproduire à l'égard des chats ce que de nombreux pays européens, y compris la France, ont fait à l'égard de minorités ethniques fragiles et de ce fait faciles à détruire. Il faut s'étonner du fait que ces pratiques exterminatrices visant les chats et chiens errants ne soulèvent aucune protestation publique comme si elles faisaient partie de l'arsenal biopolitique dont le souverain dispose*

pour se protéger et assurer son pouvoir. Le dernier exemple en date de ces pratiques d'une violence extrême vient de se produire à l'occasion des championnats d'Europe de football organisés en Pologne et Ukraine où 100000 chiens et chats errants ont été exterminés afin de donner une image acceptable et « propre » de ces Etats souverains. C'est le dernier grand génocide animal commis en Europe et qui est passé totalement inaperçu. Nous, nous ne l'oublierons pas. Sur cette question complexe et sensible de ce que le problème des animaux errants fait au droit, nous renvoyons à l'analyse du juriste Olivier Dubos qui a montré de quelle façon ceux-ci conduisent les Etats souverains à améliorer leur arsenal juridique au service de la protection des humains et au détriment de celle de ces vivants encore plus fragilisés par une législation anthropocentrée : « La contribution des chiens errants au développement de la théorie des obligations positives » RSDA, 1/2011.

Le chat errant, ayant ainsi apparemment perdu tout lien avec la société des hommes, devient l'animal dangereux car l'errance représente le danger suprême dans nos sociétés disciplinaires qui sont pour le moment incapables de penser la domesticité en dehors de la figure du maître et indépendamment d'une relation fondée sur la propriété de l'animal. C'est pourquoi en refusant au fond de jouer son rôle d'animal domestique et de compagnie que lui assigne notre culture depuis des siècles, cet être est probablement le seul vivant non humain à pouvoir passer aussi facilement d'un statut à un autre, d'une représentation à une autre et par conséquent d'une norme biopolitique à une autre en fonction de sa position par rapport à l'espace domestique. Celui-ci est donc bien anthropocentré autour de la figure du maître comme *dominus*, à savoir celui dont le pouvoir consiste à domestiquer les animaux qui vivent avec lui.

Or, le moment est venu de changer notre regard sur cet animal en déconstruisant non seulement la figure littéraire et esthétique qui l'a en grande partie inventé, mais aussi sa figure juridique, telle qu'elle se présente dans le code rural et le droit. Paradoxalement, celui-ci ne fait peut-être que cautionner la figuration moderne de cet animal au risque de ne pas voir ce qu'il en est vraiment de ce vivant, et au risque de nous empêcher de comprendre en quoi cet animal errant est un révélateur des contradictions, voire des apories de la domestication elle-même.

Thèse

La thèse que nous défendrons ici est que la domestication du chat, telle qu'elle a été pratiquée depuis environ 3000 ans, atteint aujourd'hui ses limites biopolitiques ; celles-ci se révèlent à travers le prisme du chat errant. Nous insisterons sur trois d'entre elles, même si leur nombre devrait augmenter dans les années à venir en partie à causes des crises sanitaires liées aux relations catastrophiques que nous entretenons avec les animaux d'élevage qui sont un autre exemple illustrant la crise du modèle biopolitique de domestication :

- La première limite tient au fait que l'opposition n'a jamais été aussi grande entre le chat comme animal fantasmé et investi de tous les traits anthropomorphiques humains, d'une part, et l'animal réel, si l'on peut dire, d'autre part : l'un fait en effet partie de nos petites mythologies littéraires et savantes alors que l'autre est entièrement absent du champ des sciences humaines et sociales, le chat errant venant mettre en crise cette distance entre deux univers qui ne communiquent et n'ont au fond jamais communiqué entre eux³. L'absence de travaux dans le domaine philosophique touchant à la question du chat errant, et plus largement à celle des animaux de compagnie, en tant que vivants révélateurs de

pratiques zoopolitiques propres à notre modernité, alimente ces projections fantasmatiques qui ne rendent en rien service à ces « espèces compagnes », pour reprendre l'expression de la philosophe américaine Donna Haraway.

Cette première limite biopolitique, qui touche au savoir, est l'occasion pour nous de rendre hommage à l'une des rares philosophes au monde à avoir consacré une partie de ses travaux aux animaux de compagnie, et tout particulièrement les chiens, Donna Haraway, qui dans deux ouvrages importants pour la question qui nous occupe ici même, celle des apories de la domestication, a inscrit ce qu'elle nomme « les espèces compagnes » au centre de la pensée philosophique : Manifeste des espèces de compagnie. Chiens, humains et autres partenaires. (2003).

- La deuxième limite biopolitique de la domestication que vient révéler l'existence du chat errant est l'opposition entre le privé, espace privilégié de notre relation à ces animaux, et le public comme domaine de la politique. Il ne fait plus aucun doute maintenant que les animaux domestiques sont partie prenante d'un phénomène historique qui est la clé de notre modernité, à savoir le fait que la vie est devenue la grande affaire de la politique et que le pouvoir souverain repose sur sa capacité à gouverner les existences des vivants selon des normes biologiques déterminées qui visent et régissent leur vie même. Telle est l'une des définitions possibles de ce que le philosophe Michel Foucault appelle la biopolitique ou encore le biopouvoir. C'est cet art de gouverner les corps de tous les vivants, humains comme non humains, qui constitue la raison d'être de la souveraineté, laquelle ne consiste plus à « faire mourir ou laisser vivre » mais bien plutôt à « faire vivre et laisser mourir » selon les termes maintenant bien compris du philosophe. *C'est en effet dans son Histoire de la sexualité, et tout particulièrement dans le volume I, La Volonté de savoir que Michel Foucault oppose deux modèles politiques en relation avec la question de la vie, le modèle classique du « droit de souveraineté » défini par « faire mourir et laisser vivre », à un nouveau pouvoir inverse consistant précisément à « faire vivre et laisser mourir » et s'installant à partir du XVIIIème siècle. Ce nouveau pouvoir prend appui sur la médecine et les nouvelles professions de santé et vise grâce à l'administration à améliorer la vie des populations.*

Or, nous savons maintenant que nos animaux domestiques et de compagnie n'échappent pas à cette logique souveraine qui consiste à s'appropriier leur vie et à gérer leur mort dans le but de défendre la société. D'où le rôle de révélateur que constitue le chat errant qui nous oblige à faire sortir la question des espèces compagnes, de la domesticité, précisément, du domaine intime et peut-être trompeur de la vie privée, afin de faire de la question du chat errant l'un des enjeux décisifs de notre modernité biopolitique.

La question que vient à poser l'existence de cet animal est donc celle de savoir si nous sommes aujourd'hui capables de quitter le domaine privé pour comprendre le rôle que fait jouer notre monde aux animaux domestiques et par conséquent à ce type de vie animale qui échappe et qui met en crise l'opposition entre privé et public : faire de l'animal de compagnie une question politique est très certainement ce que nous a interdit jusqu'à maintenant notre culture dont l'existence passe par le maintien de la frontière entre le domestique et le politique. C'est pourquoi le chat errant vient révéler, au fond, tout ce qu'il y a de politique dans notre relation aux animaux, et tout particulièrement de biopolitique, mais aussi que tout vivant qui ne se soumettrait pas aux divers biopouvoirs (Etat, droit, médecine principalement) sera considéré comme une menace par et pour nos sociétés. Nous devons

ainsi beaucoup à ce vivant en tant qu'il nous apprend à mieux percevoir la surveillance biopolitique qui est fondamentalement le pouvoir de vie et de mort sur ces animaux.

- Enfin, ce brouillage des frontières s'accompagne d'une troisième limite biopolitique à l'origine de la crise de la domestication qu'elle révèle : la frontière entre le soin prodigué à l'animal et la violence souveraine susceptible de lui être infligée, n'est plus clairement identifiable. Soigner l'animal est devenu un geste pratiqué selon une certaine force, selon un certain pouvoir qui n'existe et n'a de sens que pour consolider les biopouvoirs en place qui sont donc devenus de manière inséparable des savoirs visant à exercer un certain dressage social sur les animaux. C'est là aussi le chat errant qui nous révèle à travers la chasse et la répression dont il fait l'objet que tout soin qui lui sera prodigué s'accompagnera d'un pouvoir offrant ainsi à la souveraineté de quoi se légitimer.

Ce sont donc toutes ces raisons, que nous allons expliciter de manière détaillée dans ce qui suit, qui nous font douter de la légitimité qu'il a à continuer à défendre un modèle de domestication obsolète et sacrificiel qui trouve ses limites ultimes dans l'existence tragique du chat errant ainsi devenu un animal politique à part entière.

I. Le chat errant aux prises avec la violence zoopolitique

A. L'animal domestique, une invention zoopolitique au service du pouvoir souverain

Il est significatif de constater la quasi inexistence en philosophie, et plus largement dans le domaine des sciences sociales, de travaux de recherche portant sur non seulement les animaux domestiques, mais plus spécifiquement sur les animaux que l'on dit de compagnie, autrement appelés par Donna Haraway, d'un terme qui concentre tout un programme de recherche sur le sujet, « espèces compagnes », comme le chat et le chien.

L'une des hypothèses à même d'expliquer cette situation est, nous l'indiquions dans notre introduction, que nous éprouvons des difficultés à faire sortir ces animaux de notre relation strictement privée avec eux et vécue selon un mode naïvement intime et subjectif. L'amour infini que nous pouvons leur témoigner peut s'avérer paradoxalement être un violent obstacle à l'inscription de leur existence dans le cadre d'une certaine forme de ce qu'on pourrait appeler une vie politique au sens large du terme.

Or, nous savons maintenant que les véritables problèmes politiques se cachent dans les questions apparemment les plus éloignées de ce domaine. Plus précisément, nous commençons donc à découvrir que les questions les plus collectives de notre existence politique ont une dimension qui se joue à l'intérieur du domaine privé. C'est peut-être grâce au féminisme que le domaine privé est devenu le terrain central des luttes politiques en vue d'émanciper les femmes de toute relation reposant sur la domination masculine et visant à les y maintenir. Autrement dit, c'est en réalité à l'intérieur même de la sphère de la vie intime que se révèlent toutes les formes de domination le plus souvent occultées par un voile de silence. De plus, il nous semble que c'est un processus de dévoilement comparable qui tend à

se mettre en place en Occident aujourd'hui et qui touche directement à la question animale et au problème de la domestication.

Peu d'auteurs ont compris ce qui s'est joué dans ce processus et ce qui pourrait en résulter pour libérer la question animale de toutes les formes de censure qui règlent encore ses présupposés. Parmi ceux-ci, le philosophe allemand Peter Sloterdijk fait oeuvre de cavalier seul dans sa volonté de révéler les enjeux cachés de la domestication des animaux. Il écrit : « L'homme et les animaux domestiques – l'histoire de cette monstrueuse cohabitation n'a pas encore été présentée de manière adaptée, et surtout, les philosophes n'ont pas voulu voir, jusqu'à nos jours, ce qu'eux-mêmes ont à chercher au sein de cette histoire. En de rares endroits seulement, le voile du silence que les philosophes faisaient peser sur la maison, l'homme et l'animal, comme complexe biopolitique, s'est déchiré, et l'on a entendu alors des allusions vertigineuses à des problèmes qui sont, jusqu'à nouvel ordre, trop lourds pour l'être humain »
(*Peter Sloterdijk*)

Ce qui conduit à « déchirer ce voile du silence » sur les relations entre l'homme et l'animal domestique, même très partiellement, est la prise en compte par certains penseurs contemporains de la biopolitique pour comprendre la place nouvelle accordée à la vie et au vivant par le pouvoir souverain. On ne peut plus aujourd'hui comprendre la domestication sans recourir à ce que nous ont apportés dans ce domaine des politiques de l'animalité des philosophies comme celles de Foucault et Derrida. Ils nous apprennent à ne jamais séparer de la question animale celle de la politique. *Pour une présentation d'ensemble des liens entre ces deux penseurs et la question animale, nous nous permettons de renvoyer à un numéro récent de la revue Philosophie (numéro 112, hiver 2011, Editions de Minuit) consacré à la philosophie animale française où j'explique les enjeux de la déconstruction derridienne au regard de la question animale : « Les deux corps sacrifiés de l'animal. Réflexions sur le concept de zoopolitique dans la philosophie de Jacques Derrida ».*

Or, il nous semble que ce ne peut qu'être dans cette optique philosophique que nous pouvons comprendre ce que la domestication a fait de l'animal et par conséquent interpréter la manière et les raisons qui ont conduit à faire du chat errant un paria de nos sociétés, soumis à une violence sans limite aucune et aux prises avec une violence zoopolitique qui ne peut se comprendre que si l'on fait l'effort de pénétrer ce que nous nommerons l'inconscient du pouvoir souverain : celui-ci s'exprime en effet à travers l'existence d'une norme biopolitique dominante à usage anthropologique.

Que nous dit cette norme biopolitique ? Que l'homme est cet animal qui a été apprivoisé par la maison qu'il occupe et que son pouvoir a consisté et consiste encore à projeter violemment ce modèle sur les animaux domestiques, et tout particulièrement ceux de compagnie, jusqu'à ce que l'existence du chat errant en tant que contre-modèle de domestication vienne le subvertir en profondeur.

B. Le chat errant, animal politique déconstructeur

C'est de cet événement historique fondamental que l'existence du chat errant vient témoigner à ses dépens. Cette mutation anthropologique se traduit par l'importance dans l'invention de l'humain et de sa souveraineté de l'habitat et plus précisément de la maison dont le rôle dans cette révolution aura été tout aussi décisif que la parole, trop souvent considérée comme censée faire le propre de l'homme.

« Car dès que des hommes qui parlent coexistent dans des groupes d'assez grandes dimensions et ne se lient pas seulement à des maisons du langage, mais aussi à des maisons bâties, ils se trouvent pris dans le champ de force des modes d'être sédentaires. Ils ne se laissent plus seulement héberger par leurs langues, mais aussi apprivoiser par leurs logements [...] Les historiens de la civilisation ont montré qu'avec la sédentarisation, le rapport entre l'homme et l'animal s'est globalement retrouvé sous de nouveaux auspices. Avec l'apprivoisement de l'homme par la maison débute aussi l'épopée des animaux domestiques. Leur lien aux maisons de l'être humain n'est cependant pas seulement une question de domestication, mais aussi de dressage et d'élevage ».

Ce sont bien la sédentarisation et donc la maison humaine qui sont à l'origine de la domestication du chat et, par conséquent, de l'invention de cet animal domestique dont l'existence est de se plier à ce « champ de force des modes d'être sédentaires », d'être façonnée par lui et en dehors duquel son existence devient problématique. Si le chat est devenu un animal domestique, c'est donc que la « maison de l'homme » a réussi à l'apprivoiser, mais aussi à le soumettre à un dressage et à un élevage qui font signe vers ce qu'on pourrait appeler les pièges de la domestication. En effet, si le chat vient à sortir de la « maison de l'homme », il perd ainsi son statut d'animal domestique et de compagnie, pour se retrouver dans une position qui n'est reconnue comme telle par aucune des institutions qui contribuent à la fabrication de l'homme et à l'invention de l'humain. Il occupe ainsi une position inédite et étrange qui ne renvoie ni un animal retourné à l'état sauvage ni à un animal de compagnie car cette dernière catégorie implique l'existence d'une sociabilité, réelle ou imaginaire, propice à une relation dissymétrique entre l'homme et l'animal.

Autrement dit, ce que vient mettre en question le chat errant, ce sont toutes ces catégories, toutes aussi fictives et imaginaires les unes que les autres, de « chat sauvage », de « chat domestique », voire de « chat libre », produites et inventées par et dans la maison du langage de l'homme, comme si celui-ci était incapable de penser l'existence animale en dehors de ces catégories historiques qui en disent plus sur le rapport de l'homme à sa propre histoire imaginée et fantasmée que sur le sens de cette cohabitation entre les animaux et les humains. Or, c'est cette profonde indétermination des catégories avec lesquelles nous pensons l'existence animale qui fait aujourd'hui problème, tant elle révèle que cette domestication dont nous parlons a été un processus qui s'est toujours fait au service de l'homme, dans la mesure où le danger permanent qui guette le chat errant, comme révélateur des pièges de la domestication, dépend très étroitement de la position qu'il occupe dans la maison humaine. Le chat errant, en tant que catégorie centrale de la biopolitique moderne, nous apprend par conséquent que tout vivant traversant les frontières de la maison peut se retrouver dans des situations radicalement opposées en fonction de son appartenance et de sa proximité à l'espace social humain qui est aussi un

espace mental et spirituel. Plus la distance à cet espace social comme espace domestique sera importante et plus le risque sera grand de faire de cet animal un vivant chassé par les biopouvoirs modernes.

C. Les pièges de la domestication

La domestication est un piège tendu à l'animal car elle est « appropriation de l'animal » aux lois de la maison familiale, au *domus*, et à celles du maître, le *dominus*. La domestication comme piège implique également le domptage, le dressage et l'élevage de l'animal qui sont pour le philosophe Jacques Derrida « autant de modalités du pouvoir maître et souverain ». La philosophie animale derridienne peut nous aider à comprendre le phénomène de la domestication en tant que processus par lequel se met en place une relation particulière entre l'homme et l'animal, laquelle ne peut se réduire à une simple relation de pouvoir : « L'*oikonomia*, donc, car les soucis écologiques et économiques passeront par un savoir-faire qui consiste à fournir une maison, un habitat aux bêtes dans un processus qui oscille, parfois pour les accumuler simultanément, entre la domestication, le domptage, le dressage, l'élevage, autant de modalités du pouvoir maître et souverain, du pouvoir et du savoir, du savoir pouvoir, du savoir pour voir et du voir pour savoir et pour pouvoir, de l'avoir, de la possession, de l'appropriation et de la propriété des bêtes (par la capture, la chasse, l'élevage, le commerce, l'enfermement. » (*Jacques Derrida*)

Plus précisément, la domestication se révèle être un piège car l'*oikonomia*, qui a donné naissance au concept moderne d'économie en un sens restreint et réducteur, s'avère être cette loi particulière qui gouverne la maison humaine et qui a consisté et consiste encore à fournir un habitat humain aux animaux domestiques, et donc aux chats. La domestication n'est peut-être rien de plus que cette ouverture et cette inclusion des animaux aux lois qui gouvernent le pouvoir privé de l'homme. Ouverture qui se traduit par une intégration aux normes en vigueur qui peuvent relever tout autant de normes biologiques que de normes sociales. Mais cet habitat commun aux hommes et aux animaux domestiques est un espace qui concentre les pouvoirs de l'humain sur l'animal domestique et cela à travers une seule et même expérience domestique, apparemment privée donc, enchaînant inséparablement, ce serait sa deuxième raison, comme le dit Derrida dans sa volonté de déconstruire la domestication et tout ce qu'elle implique, « le pouvoir, le savoir, le voir et l'avoir » à l'égard de l'animal ainsi privatisé au bénéfice de la maison humaine.

La question qui doit être dès lors posée est celle de savoir si cette domestication du chat par l'homme a contribué à faire de l'homme un vivant qui s'est inventé, en grande partie, en relation avec cette domestication. Le processus en question n'a de signification que parce qu'il touche aussi à la fabrication de l'humain en lien avec l'animal domestiqué et *c'est ce point aveugle de la domestication que l'on oublie la plupart du temps de prendre en considération et de penser. Notre thèse vise également, mais de façon plus périphérique, à lutter contre l'anthropocentrisme qui caractérise encore trop souvent l'histoire savante de cette domestication et selon laquelle l'histoire serait explicable par le seul fait de l'action humaine sans prendre en considération dans l'invention de l'humain ses relations complexes aux animaux domestiques. Ceux-ci en réalité ont joué et continuent à jouer un rôle essentiel dans celle-ci qu'on ne peut plus séparer de l'histoire des animaux.*

*Pour approfondir cette thèse d'une histoire commune et interspécifique qui reste en grande partie à penser et à écrire, nous pouvons nous appuyer sur les travaux de l'anthropologue Tim Ingold, grand spécialiste de la domestication qui a écrit à ce sujet : « Quand on parle de la domestication comme d'une intervention dans la nature, on présuppose déjà la transcendance de l'humanité par rapport au monde naturel. » : présupposition bien illusoire en réalité que tout le travail de ce chercheur tend également à déconstruire. Voir donc *The Perception of the Environment : essays on Livelihood, Dwelling and Skill*, Londres-New York, Routledge, 2000, p. 61.*

Cette relation dissymétrique entre ces deux vivants ne doit pas nous faire oublier cependant que les deux partenaires se transforment de manière interspécifique. Par conséquent, si le chat a connu un processus de domestication qui est d'abord un processus de privatisation de son existence, selon l'une des lois fondamentales de l'économie humaine au sens large, celle-ci peut également trouver sa raison dans le pouvoir et la domination de l'homme sur l'animal, c'est-à-dire dans la constitution de ce qu'il faut bien appeler sa souveraineté, d'un terme qui fait signe vers l'idée que dans cette co-histoire interspécifique, il s'est toujours agi de permettre à l'humain de s'approprier un pouvoir dont l'une des modalités fondamentales passe par celui qui s'exerce sur la bête. Autrement dit, l'être humain ne serait pas ce qu'il est sans cette appropriation de l'animal. Cette économie particulière par laquelle l'homme se crée, et le « se » porte toute la charge de la question, doit autant au vivant non humain qu'à l'homme. Être humain, c'est faire de la maîtrise de la vie animale grâce à la domestication donc, la condition transcendante de la souveraineté individuelle et donc de la subjectivité, comme nous l'apprend Derrida : « L'*oikonomia* étant ainsi la condition générale de cette ipséité comme maîtrise souveraine sur la bête » (Jacques Derrida).

Fournir un habitat humain aux chats exprime cette loi anthropologique fondamentale qui est à l'origine non seulement de la relation telle que nous la connaissons entre l'homme et le chat, mais encore plus fondamentalement à l'origine de l'invention de l'humain en tant que sa souveraineté passe par la maîtrise domestique de l'animal. Autrement dit, pas d'ipséité de l'homme sans ce pouvoir exercé sur l'animal qui est inséparablement pouvoir de lui donner un espace habitable, une maison qui en réalité est le lieu d'exercice du pouvoir. C'est dans la maison humaine et grâce à elle que l'homme s'approprie la vie de l'animal pour le faire entrer dans sa demeure qui est un espace de règles et de normes, dont la plus fondamentale est de créer des limites entre le dedans et le dehors, le privé et le public qui recourent celles également d'origine domestique donc entre l'homme et l'animal. Or, ce sont ces limites, caractéristiques des relations entre les hommes et leurs animaux de compagnie, limites qui sont très certainement le propre des relations entre eux, que le chat errant met en question de par son existence de chat libre. Il vient ainsi déconstruire ce processus de création de frontières profondément inscrit dans l'inconscient anthropologique, en affaiblissant ce savoir-pouvoir que l'homme se donne sur l'animal et en venant *in fine* déstabiliser cette souveraineté humaine qui ne vit que de l'imposition de l'économie domestique sur l'existence de l'animal lui-même.

II. La violence auto-immunitaire de la domestication

L'emprise de cette logique domestique qui s'exerce sur les animaux traverse non seulement tous les biopouvoirs sans exception, y compris ceux censés protéger les animaux, mais aussi, c'est l'autre thèse radicale que nous voudrions défendre, les animaux eux-mêmes qui ont intégré et accepté cette violence domestique. L'animal domestiqué est ce vivant qui a intégré les normes humaines comme celles consistant à posséder un territoire. Telle serait être la véritable définition de ce vivant domestique non humain : celui qui fait siennes par le simple fait de cohabiter dans la maison humaine les normes qui la définissent et les distinctions qui la fondent comme celles opposant, par exemple, le privé et le public, le domestique et le politique.

A. La domestication comme art de créer des limites entre l'homme et l'animal : le problème de la violence interventionniste de la protection animale

« Cet assujettissement dont nous cherchons à interpréter l'histoire, nous pouvons l'appeler violence, fût-ce au sens moralement le plus neutre de ce terme et même quand la violence interventionniste se pratique, dans certains cas, fort minoritaires et nullement dominants, ne l'oublions jamais, au service ou pour la protection de l'animal, mais le plus souvent de l'animal humain. » (*Jacques Derrida*)

Voilà le paradoxe de notre modernité biopolitique : la violence contre l'animal de compagnie est devenue tellement banale qu'elle emporte même les biopouvoirs censés le protéger. Ce sont par conséquent ces mêmes biopouvoirs qui vivent de la confusion entre le soin, la protection et la violence et qui sont caractéristiques de cette zoopolitique, telle que Derrida l'a théorisée en montrant l'indistinction entre le soin et la répression.

Lorsque le chat errant est saisi par un biopouvoir de ce type, il est dans sa logique de le protéger certes, mais en exerçant sur lui une violence dont on a du mal à dire si elle se fait dans l'intérêt de l'animal ou bien pour permettre à l'humain lui-même de se prémunir des risques inhérents, ou prétendus tels, à ce mode d'existence éloignée de toute attache domestique. La question se pose donc de savoir si le chat errant est un vivant qu'il faut préserver de toute forme de violence ou bien plutôt si c'est la société elle-même, grâce à ce type de biopouvoirs inédits dans l'histoire, qui se protège de sa perte de souveraineté sur lui. Plus radicalement encore, et au risque de choquer les esprits chez qui perdure encore cette séparation entre le soin et l'appropriation de l'animal et du chat errant en conséquence, nous devons nous poser la question de savoir si soigner n'est pas devenu un pouvoir voire le pouvoir suprême, instaurant ainsi des limites servant à s'approprier violemment toute vie animale qui s'écarterait des normes biopolitiques en vigueur dont la finalité est de maintenir et d'accentuer par la violence les limites entre l'homme et l'animal : « C'est bien du concept de soin, de souci, de sollicitude, de *cura* que nous parlons ici, et de la question de savoir si on peut entourer de soins, comme on dit, sans entourer de limites réappropriatrices. Inventer des limites, installer des limites, voilà l'art dont nous parlons. Et c'est à la fois un art de soigner et d'enfermer. Entre la bête et le souverain, la seule question est celle des limites, et de savoir si une limite est divisible ou indivisible. Car savoir installer une limite, c'est à la fois un art et une technique, peut-être La *technê* serait peut-être toujours une invention des limites. » (*Jacques Derrida*)

Il est nous impossible de penser le problème du chat errant sans l'inscrire dans un cadre zoopolitique au sens derridien du terme : les soins prodigués à cet animal domestique malgré tout sont en fait des soins qui visent à imposer des « limites réappropriatrices ». On peut entendre « soins » au sens large, en prenant en compte l'ensemble des techniques biomédicales qui contribuent à améliorer ce que j'appellerai la performance raciale et esthétique de ces animaux à travers les pratiques d'élevage qui sont explicitement eugénistes. De telles pratiques nous choquent lorsqu'elles sont appliquées à des humains, pourquoi les trouvons-nous normales lorsqu'elles touchent les animaux ? Alors qu'elle est entièrement destinée à satisfaire des intérêts économiques, dont les chats n'ont rien à tirer comme bénéfice, bien au contraire, l'amélioration biologique des races félines peut nous faire penser à une forme d'esclavage moderne dont les conséquences biopolitiques peuvent s'avérer être d'une grande violence en créant artificiellement deux catégories de chats : ceux destinés à répondre à ces critères esthétiques et raciaux, sources de tous les fantasmes humains, et mis au sommet de l'échelle raciale, et ceux qui ne satisfont aucun de ces critères, dont les chats errants, et qui seront en conséquence euthanasiés en tant que membres du lumpenprolétariat félin. C'est donc de cette hiérarchie raciale et esthétique, issue tout droit d'une politique de sélection aux relents nauséabonds, que les chats errants peuvent également être les victimes lorsque le pouvoir souverain se les approprie.

Le concept de zoopolitique est utile en ce sens qu'il nous permet de penser le soin comme pouvoir sur l'animal. En effet, ce pouvoir s'exerce en vue d'un contrôle et d'une surveillance la plus efficace et efficiente possible de l'homme sur la bête. La thèse politique engagée par ce concept de zoopolitique consiste à penser que les soins délivrés contribuent en réalité à augmenter le pouvoir de l'homme sur l'animal et plus précisément la souveraineté étatique sur ce vivant non humain, laquelle se dissémine à l'intérieur même des groupes et associations de protection animale qui ont intégré cette logique souveraine, même si elle prend dans ce cas une forme plus individuelle voire plus humaine par l'intermédiaire d'individus chez qui s'est opéré ce qu'on pourrait appeler un transfert de souveraineté de l'Etat jusqu'à leur inconscient même. Quoi qu'il en soit de cette dissémination, il n'en reste pas moins incontestable que les techniques biomédicales d'origine zoopolitique, donc, qui visent en permanence le chat errant, n'ont pas en réalité comme objectif premier de rendre la vie du chat errant plus vivable mais, au contraire, de protéger l'humain des risques liés à l'augmentation particulière de la population féline. La Société Protectrice des animaux (SPA) ne fait pas l'unanimité au regard de son rôle de défense des animaux, dans la mesure où elle se soumet à cette logique zoopolitique d'inspiration eugéniste en pratiquant une politique de sélection raciale sur les animaux dont elle s'occupe. Tuer les chats errants chassés contribue ainsi à la gestion et à l'élimination des populations félines impures à la fois biologiquement, médicalement et socialement, et contribue à la consécration du modèle dominant de domestication. *Plusieurs ouvrages récents ont analysé la naissance et le rôle joué par cette institution centrale en France de la protection animale dont celui de l'historien Eric Baratay qui nous apprend à notre grande stupéfaction, et aussi incroyable que cela paraisse, que c'est la SPA qui est à l'origine non seulement de l'hippophagie, mais aussi des premières chambres à gaz destinées à euthanasier les vieux chiens inutilisables par les pouvoirs biopolitiques de l'époque : Le Point de vue animal. Une autre version de l'histoire, Paris, Editions du Seuil, 2012.*

On se trouve ici devant l'aporie même de la domestication du chat lorsque celle-ci est pensée selon une logique zoopolitique telle que Derrida nous l'a enseignée. En effet, cette aporie peut se formuler de la

manière suivante : la surveillance biomédicale du chat errant s'accompagne d'un pouvoir de plus en plus violent sur la vie de cet animal, ainsi réduit à n'être qu'un corps biologique devant se soumettre à un ensemble de normes plus ou moins porteuses d'une vision eugéniste de l'action en sa supposée faveur. Autrement dit, le chat errant qui ne respecterait pas ces normes seraient vite considéré comme ne faisant plus partie du groupe des animaux domestiques et, à ce titre, serait euthanasié. C'est aussi cette violence-là que cherche à décrire le concept de zoopolitique. Enfermer l'animal dans une limite biopolitique consiste à savoir scientifiquement et rationnellement s'il peut être exclu de la communauté des animaux de compagnie : telle est la logique souveraine qui s'exerce et se déchaîne en permanence dans le cadre des politiques de l'animalité dans nos sociétés qui, en réalité, ne respectent pas la vie de l'animal de compagnie lorsqu'il est sorti et a donc quitté la maison de l'homme.

A l'égard du chat errant, la limite instituée par les pouvoirs biopolitiques est intégralement indivisible car ils n'existent et n'ont pas d'autre finalité que de protéger les vivants humains des prétendus risques liés à cette catégorie de la population féline. Inventer une limite divisible pourrait constituer une politique de l'animalité digne de ce nom car elle prendrait en compte l'intérêt des animaux domestiques et viendrait déconstruire les limites entre l'humain considéré et pensé comme disposant d'une liberté souveraine et l'animal encore perçu comme un vivant non libre et irresponsable. Créer les conditions pour que le chat domestiqué puisse sortir de la maison humaine dans les meilleures conditions pourrait bien constituer cette politique enfin mise au service de l'animal.

B. L'étrange « économie » de la domestication ou la privation de l' « oikos » du chat errant

« Une étrange et équivoque économie, une étrange et équivoque écologie qui consiste à ex-proprier l'autre, à se l'approprier en le privant de ce qui est supposé être son propre, son propre lieu, son propre habitat, son *oikos* » (*Jacques Derrida*). Le chat errant peut être décrit comme un animal que l'on s'approprie ou, plus précisément, sur lequel pèse le risque permanent d'un double phénomène : s'approprier son existence d'une part mais, d'autre part, le priver de son propre habitat, à savoir de son *oikos*, ou plus rigoureusement encore de ce qu'on imagine être son *oikos*, à savoir une liberté de mouvement sans limite.

La domestication est donc bien le résultat d'un double processus : à la fois s'approprier l'animal en le privant de sa liberté de mouvement, tout en présupposant que c'est cette liberté de mouvement qui caractériserait le propre de l'animal non domestiqué. Autrement dit elle se confronte à deux conceptions contradictoires et contestables de la vie animale qui donnent lieu soit à une privation de liberté soit à une liberté sans limite aucune ! Comme si, au fond, la domestication reposait sur une espèce de croyance selon laquelle l'animal aurait tout à gagner à perdre sa liberté pour en retrouver une nouvelle qui serait imaginée et pensée comme plus en accord avec la conception que l'on se fait de la domestication comme privation de liberté. Celle-ci donc, envisagée comme la condition nécessaire de la domestication de l'animal, fait simultanément signe vers l'idée inverse que le chat errant est un animal dont la liberté de mouvement serait en contradiction avec sa socialité et donc sa socialisation.

Pourquoi peut-on parler ici d' « étrange économie » pour évoquer cette logique de la domestication et le rôle déconstructeur que joue le chat errant par rapport à elle ? Parce que l'appropriation de l'animal est

fondamentalement une privation de liberté qui se traduit et se transforme en privatisation de l'espace occupé par l'animal. D'où la nécessité de prendre en compte, pour comprendre l'importance de la question du chat errant, le rôle que joue l'espace dans son appropriation. N'oublions jamais que le chat est cet animal qui se retrouve ainsi propriété d'un maître par le simple fait d'appartenir à un espace privé. L'animal domestique devient ainsi un élément de la propriété du maître. Mais le problème éthique est qu'en privatisant au fond l'existence de l'animal, en le privant de « ce qui est supposé être son propre », on s'approprie sa liberté, ou plutôt ce qui est supposé être sa liberté. La domestication s'avère donc bien être cette opération par laquelle l'humain s'approprie l'animal au nom, en quelque sorte, d'une supposée croyance selon laquelle l'animalité serait une liberté absolue et sans limite avoisinant une certaine forme d'irresponsabilité : « Et de toute façon, le traitement, quelles que soient ses visées, qu'elles soient avouées ou non, qu'elles soient bénéfiques ou maléfiques, suivies ou non de l'effet recherché ou allégué, de toute façon le traitement consiste à enfermer, à priver de liberté de mouvement, c'est-à-dire de liberté tout court, donc de pouvoir, donc de pouvoir voir, savoir, avoir au-delà de certaines limites, donc de souveraineté. »

La domestication du chat ne peut pas se comprendre et prend tout son sens aujourd'hui à l'intérieur de ce modèle que nous propose Derrida du traitement de l'animal : traiter l'animal domestique veut dire le priver de liberté de mouvement et, par conséquent, lui enlever la possibilité qu'il puisse disposer d'un certain pouvoir avec lequel se mouvoir dans l'espace, c'est-à-dire dans la maison de l'homme. Autrement dit, le modèle que Derrida nous offre de la domestication telle qu'elle atteint de nos jours ses limites zoopolitiques présente l'intérêt de nous révéler en quelque sorte qu'elle est un processus complexe qui engage des éléments relevant tant de l'histoire que de la subjectivité que l'homme s'est inventé dans ses relations avec les animaux de compagnie. La thèse ici présentée est que le chat n'a pu devenir domestique que dans la mesure où l'homme a réussi à le priver de sa souveraineté sans par conséquent jamais reconnaître à ce vivant le moindre pouvoir, en allant même jusqu'à faire de cet animal un vivant irresponsable entièrement soumis à ses réactions. Autrement dit, le modèle qui domine les représentations du chat domestique aujourd'hui repose sur cette idée d'absence de souveraineté de l'animal. Dans l'état actuel de la domestication du chat, il n'existe aucun contre-modèle qui viendrait contester sa suprématie voire sa domination et dont l'absence affecte tous les biopouvoirs qui entretiennent une relation ou une autre avec les animaux.

Le chat errant est devenu cet animal qui semble incarner en quelque sorte cette souveraineté perdue du chat domestique, et dont l'existence tragique prouve que la domestication est d'abord une force qui s'exerce en faveur de l'animal humain probablement pénétré de l'idée que la souveraineté perdue de l'animal devenu ainsi domestique lui revient et lui échoit comme privilège absolu. Comment ne pas établir un lien dès lors entre la domestication animale et cette domestication de l'être humain dont les effets se rejoignent très fortement ?

III. Les conditions d'une autre politique de l'animalité domestique

A. La « terrible logique » de la liberté du chat errant

Il a y un paradoxe au cœur même de la question de la domestication et donc dans celle du chat errant : s'il ne peut y avoir de reconnaissance véritable de cet animal que par la déconstruction de la souveraineté individuelle, en tant que cette dernière est une sinon la condition fondamentale de ce qu'on entend par liberté humaine, cela ne conduit pas pour autant à accorder une liberté sans limite à ce dernier selon une optique dominante aujourd'hui dans ce qui s'appelle les mouvements de libération animale d'un terme probablement impropre. Il n'y a de liberté que limitée, y compris chez les animaux non humains. Autrement dit, cette libération animale, s'il y en a, ne peut pas se penser théoriquement comme le contre-modèle absolu de la domestication en tant que cette dernière est une limitation radicale de la liberté des animaux de compagnie.

La philosophie animale derridienne nous apprend à déconstruire le terme même de liberté si l'on veut inventer une tout autre politique de la domestication plus respectueuse de l'existence des animaux.

« Car il ne faut pas se dissimuler que notre concept le plus et le mieux accrédité de " liberté ", d'autonomie, d'auto-détermination, d'émancipation, d'affranchissement, est indissociable de ce concept de souveraineté, de son " je peux " sans limite, donc de sa toute-puissance. La liberté et la souveraineté, ce sont, à beaucoup d'égard, des concepts indissociables. Et l'on ne peut s'en prendre au concept de souveraineté, sans menacer aussi la valeur de liberté. Chaque fois qu'on a l'air [...] de critiquer l'enfermeture, les clôtures, les limites et les normes assignées au déplacement libre des bêtes ou des malades mentaux, on risque de le faire non seulement au nom de la liberté, mais au nom de la souveraineté. Et qui osera militer pour une liberté de déplacement sans limite, pour une liberté sans limite ? Le *double bind*, c'est qu'il faudrait déconstruire, théoriquement et pratiquement, une certaine onto-théologie politique de la souveraineté sans remettre en cause une certaine pensée de la liberté au nom de laquelle on met cette déconstruction à l'œuvre. »

Voici ce que nous voulons dire lorsque nous défendons la thèse selon laquelle la domestication a atteint ses limites biopolitiques ou zoopolitiques et est vécue tragiquement tous les jours, au quotidien, par des milliers de chats dits errants qui en subissent les plus cruelles conséquences dans leur chair. Ces animaux sont devenus au fond les otages de ce concept central qui résume à lui seul ce qu'est l'Occident : la souveraineté. C'est en effet à partir de celui-ci et des valeurs qu'il véhicule (autonomie, auto-détermination, émancipation, affranchissement et liberté) que non seulement la domestication a pu avoir lieu mais que le sujet humain s'est inventé en tant que sujet dont la souveraineté est en opposition avec l'animalité pensée comme monde de la réactivité mécanique. Autrement dit, pour que le sujet puisse se constituer, il a fallu qu'il prenne comme contre modèle absolu celui de l'animal devenu animal domestique au nom précisément de cette souveraineté à la fois réelle et symbolique, pensée comme le supposé propre de l'homme. Dit d'une manière plus simple, *l'homme n'est devenu homme qu'en s'imaginant que l'autre vivant avec qui il a accepté de vivre était et est resté un vivant dépourvu de toute forme de souveraineté*. Les animaux domestiques et ici tout particulièrement les animaux de compagnie

sont la projection fantasmatique de ce que l'homme croit être sa souveraineté en tant qu'elle échappe au monde animal, celui-ci étant pensé comme le monde du déterminisme intégral à l'opposé du monde humain. La domestication alimente en permanence ce dualisme producteur de violence envers les chats errants car ces derniers sont les seuls animaux venant mettre en question cette fausse opposition entre deux mondes que tout séparerait.

La question est donc celle de savoir si l'on peut inscrire dans la vie de l'animal domestique le concept de liberté tout en déconstruisant la toute puissance que l'homme s'est donnée en domestiquant l'animal. Tel est le profond *double bind* qui met en crise la domestication puisque l'une s'est instituée contre l'autre. Cela implique aussi de se demander si la nouvelle politique de domestication que nous réclamons ici ne doit pas reconnaître le chat errant comme le modèle biopolitique positif du chat libre.

B. Une autre idée de la liberté et de la responsabilité

L'existence du chat errant met en crise le concept humain de liberté tel qu'il a façonné l'invention de l'homme en révélant la possibilité presque impossible d'une liberté marquée du sceau de l'hétéronomie, seule en mesure de parvenir - telle est la finalité de la déconstruction de la domestication - à un partage de souveraineté entre l'homme et l'animal domestique. Cette nouvelle « économie » est la condition majeure de cette tant nécessaire politique de l'animalité domestique.

« Ce qui suppose une tout autre idée de la liberté, d'une part, d'une liberté qui se lie, qui soit liée hétéronomiquement, précisément aux injonctions de ce *double bind*, et donc, d'autre part, l'endurance responsable; mais c'est aussi le concept de responsabilité qu'il faudrait penser là où il ne résiste pas aux questions que nous avons posées au sujet de l'opposition homme-animal comme opposition entre responsabilité et réaction, étant entendu que les limites que les pouvoirs dont nous venons de parler [...] entendent mettre aux déplacements [...] sont des limites supposées assignées à des vivants irresponsables, à de pures machines réactionnelles : à savoir que le choix ou la décision ne sont pas entre souveraineté indivisible et non souveraineté indivisible, mais entre plusieurs partages, distributions, économies, économies d'une souveraineté divisible. Une autre dimension ou une autre figure du même *double bind*, ce serait de penser une inconditionnalité (qu'il s'agisse de la liberté, du don, du pardon, de la justice, de l'hospitalité) sans souveraineté indivisible. »

La domestication est bien une limite transcendantale entre ce qui relève de la responsabilité humaine et ce qui relève de la réaction animale. Elle est présente dans tous les inconscients humains pour qui la souveraineté ne saurait être partagée, donc divisée. La déconstruction de la domestication que nous défendons ici, en nous appuyant sur l'éthique animale derridienne, vise à produire deux phénomènes inséparables réunis par l'idée que la domestication de l'animal par l'homme est l'un des phénomènes essentiels ayant contribué à fabriquer l'humain et à donner le sentiment qu'il est le seul vivant à disposer d'une souveraineté individuelle représentée comme absolue, c'est-à-dire non divisible. Le premier phénomène cherche à créer les conditions d'une critique de l'opposition factice entre d'un côté l'existence d'une responsabilité humaine à l'origine de l'action qui s'opposerait à celle d'une réactivité généralisée du comportement animal soumis à un déterminisme naturel ou biologique. Ce dualisme est

très probablement le résultat le plus néfaste de la domestication elle-même. Mais d'autre part, et peut-être surtout, le second phénomène essentiel de cette déconstruction est de parvenir à inventer une tout autre conception de la biopolitique à l'égard des animaux domestiques, et tout particulièrement à l'égard des animaux de compagnie, à savoir en faire des sujets de la politique, en faire des sujets de la zoopolitique et ce afin de les considérer comme des membres, certes singuliers, mais à part entière d'une communauté à venir. Or il faut accepter l'idée que cette co-appartenance ne peut prendre dès lors que la forme d'un partage du pouvoir, mais un pouvoir tout autre que celui qui gouverne notre relation mortifère aux animaux, lequel serait fondé sur ce que Derrida nomme une hospitalité sans condition, seule capable de venir déstabiliser cette prétendue différence de nature entre l'homme responsable et l'animal irresponsable. *Nous analysons les enjeux de cette supposée distinction entre les hommes et les animaux et ses tragiques conséquences juridiques : Jacques Derrida. Une philosophie de la réponse animale. Souveraineté, animalité et responsabilité – RSDA*

La domestication atteint sa tragique limite dans l'existence et dans l'invention du chat errant comme animal nuisible, lequel peut être décrit comme une véritable sentinelle de notre modernité biopolitique en crise radicale. Par le fait d'être à la fois dedans et dehors, ce vivant non humain joue le rôle d'un véritable *pharmakon* au sens où il est simultanément célébré et exclu de la communauté des humains, preuve difficilement contestable que les frontières séparant le privé, considéré comme lieu de la domestication des animaux de compagnie, et le public, ne sont que pure artifice, issu directement de la logique domestique consistant à dénier aux animaux toute dimension politique. Car au fond, et c'est cela qui perd sa signification aujourd'hui, la domestication aura toujours consisté à ne pas faire de sa pratique d'intégration et de socialisation des animaux une question politique, car cette politisation aurait révélé le caractère ambivalent de celle-ci. Ambivalence qui s'exprime tragiquement dans le fait que même les biopouvoirs censés protéger ces animaux de compagnie contribuent à cautionner la violente logique eugéniste à l'oeuvre dans la gestion de leur vie et dont il faudra un jour analyser en profondeur les pratiques mortifères.

Loin par conséquent de vouloir mettre fin à la domestication de l'animal de compagnie, en vue d'une problématique libération animale, il s'agit plutôt de conduire la domestication à son ultime conséquence, qui serait précisément un événement majeur de notre histoire : ne plus séparer vie humaine et vie animale et considérer que vivants humains et non humains sont soumis aux mêmes logiques d'inspiration biopolitique qui conduisent simultanément à ce qu'on appellera des politiques obéissant autant aux principes de vie que de mort.

La thèse foucaldienne selon laquelle la modernité serait le « pouvoir de faire vivre et de laisser mourir » prend tout son sens à propos de la question du chat errant à laquelle il n'avait probablement jamais pensé. Nous comprenons maintenant son sens profond qui consiste à décrire le fait que pour les individus souverains que nous sommes devenus, le même animal, ici le chat domestique, autre invention de la zoopolitique, prend des significations très différentes en fonction de la position qu'il occupe par rapport au pouvoir domestique. En effet plus il est proche de ce pouvoir, plus sa vie est portée par le « pouvoir de le faire vivre », alors que les mêmes biopouvoirs se donnent comme mission

une tâche apparemment inverse si le même animal s'est éloigné de la domesticité comme source du pouvoir souverain. Le chat errant nous aura donc aussi appris, *in fine*, parmi les multiples enseignements qu'il nous offre, que c'est peut-être le droit lui-même qui est traversé par cette logique biopolitique provenant des apories liées à la domestication et que, dans le chantier à venir qu'est la déconstruction de l'animal domestique, le droit lui-même sera atteint et, dans le meilleur des cas, espérons-le, touché ; c'est-à-dire bouleversé par cette tragédie zoopolitique qui fait de cet animal à la fois le remède à nos doutes existentiels et le poison de notre souveraineté éhontée.